



Conseil des droits de l'homme

37^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Australie

Genève, le 20 janvier 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de l'Australie. Elle salue la ratification du Protocole facultatif de la Convention contre la Torture par l'Australie; une recommandation faite par la Suisse pendant le deuxième cycle.

La Suisse **recommande à l'Australie d'augmenter l'âge minimum de détention pour les mineurs à 14 ans ou plus en accord avec la recommandation du Comité des droits de l'enfant.**

La Suisse reste préoccupée par la situation des peuples autochtones en Australie. Elle lui recommande de **donner suite au rapport de la visite de la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones en 2017, en consultation avec les communautés concernées.**

La Suisse **recommande au gouvernement australien d'intensifier ses efforts pour atteindre l'objectif de réduction des émissions fixé par l'accord de Paris et d'intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans ses efforts de lutte contre le changement climatique.**

Je vous remercie.